

*Tarification des séjours 2019 votée par la majorité municipale d'Enghien les Bains
le 20 décembre 2018*

Tranches de quotients familiaux votées par la majorité municipale le 23 juin 2016

Pour une famille de 4 personnes, ces tranches correspondent aux revenus mensuels suivants (y compris allocations familiales) :

tranche	bas	haut
1	0€	247€
2	248€	298€
3	299€	336€
4	337€	406€
5	407€	473€
6	474€	541€
7	542€	1 000€
8	1 001€	1 500€
9	1 501€	2 000€
10	2 001€	0€

revenu mensuel net allant	
de	à
0€	988€
992€	1 192€
1 196€	1 344€
1 348€	1 624€
1 628€	1 892€
1 896€	2 164€
2 168€	4 000€
4 004€	6 000€
6 004€	8 000€
8 004€	plus de 8004

Reste à charge des familles sur le coût des séjours 2019



21,10 %
23,00 %
28,06 %
35,02 %
43,04 %
48,10 %
50,00 %
51,05 %
52,95 %
54,01 %

Rapport de 1 à 8

Rapport de 1 à 2,57

Rapport de 1 à 4,22

Rapport de 1 à 1,12

Que ma famille gagne 1.896 euros ou 8.004 euros ou plus par mois, je paye pratiquement le même prix ! (différence = 12%)

Conclusion : ces quotients familiaux ne servent à rien puisque la majeure partie des familles enghiennoises paieront toujours environ 50% du cout des séjours !